

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTE ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° 2021 - 65

**fixant le calendrier prévisionnel indicatif 2021 des appels à projets pour la création d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence exclusive de l'Agence régionale de santé Ile-de-France**

### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L. 312-1, L. 313-1-1, L. 313-3 et R313-4 ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

### ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Le calendrier prévisionnel indicatif 2021 des appels à projets que l'Agence régionale de santé Ile-de-France envisage de lancer, pour satisfaire aux besoins constatés sur le territoire de la région Ile-de-France en matière d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, dont l'autorisation relève de sa compétence exclusive en application de l'article R313-4 du code de l'action sociale et des familles, est arrêté comme suit :

	<b>Etablissements et services pour personnes en difficultés spécifiques</b>	<b>Nombre de places</b>	<b>Zone géographique</b>
<b>Année 2021</b>	Création de places d'Appartements de Coordination Thérapeutique Un Chez Soi d'Abord	100	Département de la Seine-Saint-Denis
<b>Année 2021</b>	Création de places de Lits Halte Soins Santé	75	Région Île-de-France
<b>Année 2021</b>	Création de places de Lits d'Accueil Médicalisés	50	Région Île-de-France

**ARTICLE 2°:** Les personnes morales gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux et de lieux de vie et d'accueil peuvent faire connaître leurs observations sur ce calendrier dans les deux mois suivant la date de publication du présent arrêté.

**ARTICLE 3°:** Le Directeur de la santé publique de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France et pourra être consulté sur le site internet de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ([www.iledefrance.ars.sante.fr](http://www.iledefrance.ars.sante.fr)).

Fait à Saint-Denis, le 06 Mai 2021

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France

Aurélien ROUSSEAU

**Signé**